

Suite à l'attentat d'Arras, le **SNUDI FO 44** constate que le ministre n'a pas estimé nécessaire que les personnels du 1er degré aient un temps dédié pour évoquer le drame qui est survenu, alors même que tous les personnels de l'Education Nationale sont concernés.

Assassiner un professeur, c'est attaquer l'école publique et ses agents qui ont plus que jamais besoin de soutien et de protection !

Par ailleurs, le Plan Vigipirate étant réhaussé depuis vendredi en « urgence attentat », la Rectrice de l'Académie de Nantes demande aux personnels de gérer eux-mêmes la fouille et l'identification des personnes aux entrées des établissements.

Ces consignes nous semblent dépasser largement ce que l'on peut exiger d'eux, elles ajoutent une pression supplémentaire sur les équipes et ne font que les exposer encore davantage à de possibles réactions négatives des usagers alors qu'elles ont au contraire besoin de soutien.

Les personnels de l'Education Nationale n'ont pas à se substituer aux fonctionnaires habilités à faire appliquer les mesures de sécurité.

Le **Snudi FO 44** condamne avec force l'impréparation de notre ministère qui, une fois encore, reporte sur les directrices et directeurs la charge de cette gestion de crise dans les écoles.

Le **SNUDI FO 44** n'acceptera pas que, comme après l'assassinat de Samuel Paty il y a 3 ans, la mort de Dominique Bernard ne soit suivie que de promesses non tenues.

Les minutes de silence, aussi légitimes soient-elles, ne peuvent tenir lieu de réponse au drame que la République et son école traversent.

Il en est de même des formations Laïcité présentées par le ministre Attal comme l'alpha et l'oméga de la lutte contre le terrorisme au sein des établissements. C'est là encore faire peser les défaillances de l'institution sur les personnels.

Ce n'est pas de formation dont nous avons besoin mais avant tout de professeurs, AESH, PsyEN, médecins scolaires, assistantes sociales... en nombre suffisant pour répondre aux besoins de l'Ecole Publique.

Cet évènement tragique souligne une nouvelle fois la nécessité de protéger, autrement que par des discours, l'École publique et tous ses personnels.